Dans le monde de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

SOCIÉTÉS NATIONALES DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

LA CROIX-ROUGE ALBANAISE, HIER ET AUJOURD'HUI

Fondée en 1921, la Croix-Rouge albanaise célébrera son 70e anniversaire en décembre prochain. Son histoire est, à l'image de celle de son pays, marquée de phases d'intense activité et de périodes d'éclipses.

Les tendances qui se sont exercées ces derniers mois en Albanie, favorables à une certaine ouverture vers l'extérieur, voire à la démocratisation de l'appareil de l'Etat, n'ont pas manqué d'influer sur la situation de la Croix-Rouge albanaise. Comme l'ont constaté en décembre 1990, MM. T. Germond, délégué général du CICR pour l'Europe et l'Amérique du Nord, et J. F. Berger, délégué régional chargé des pays balkaniques, en mission en Albanie, «la Croix-Rouge albanaise est en pleine renaissance».

En fait, c'est en 1989 que la Société nationale a amorcé son renouveau quand, par décret gouvernemental, elle s'est engagée à se structurer et à rebâtir ses programmes d'activité sur des bases nouvelles, bref à «se revivifier» pour reprendre l'expression de son président actuel, le Dr Çiril Pistoli.

Le CICR se réjouit de cette nouvelle orientation et a entrepris d'apporter à la Société nationale son appui à court et à moyen terme en contribuant à renforcer sa capacité opérationnelle. Cet appui se traduirait par la fourniture de matériel, l'offre de stages de formation à l'Agence centrale de recherches à Genève et une contribution à l'élaboration d'un programme de diffusion.

La Revue *informera ultérieurement ses lecteurs de ces développements futurs. Dans le présent numéro, elle est heureuse de publier ci-après un article du président de la Société nationale sur l'évolution de la Croix-Rouge albanaise des années 1920 à nos jours.**

* * *

* Cet article a aussi paru dans la revue de la Croix-Rouge albanaise *Shkenca dhe Jeta*, n° 3, 1990. Le titre de l'article est de la rédaction de la *Revue*.

La Croix-Rouge albanaise a été fondée le 30 décembre 1921. Elle a été reconnue par le Comité international de la Croix-Rouge et est devenue membre de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, le 2 août 1923.

A cette époque, la Croix-Rouge albanaise n'était pas une organisation volontaire de masse, elle ne comptait que quelque 600 membres se vouant surtout aux œuvres de bienfaisance. Ainsi, dans les années 1920, la Société gérait un orphelinat; elle créa à Tirana un dispensaire où travaillaient deux médecins et un infirmier donnant des soins gratuits aux malades déshérités et mit sur pied un service de «soupe populaire». En 1937, elle fonda une école d'infirmières.

Lors de l'occupation de l'Albanie par les armées fascistes, la Croix-Rouge albanaise tomba sous le contrôle de Rome et finit par se dissoudre.

Après la libération du pays, la Croix-Rouge albanaise se réorganisa. En 1946, se tint un congrès au cours duquel 80 délégués approuvèrent de nouveaux statuts et élirent un Conseil général de 11 membres ainsi que le président, le vice-président et le secrétaire général.

Dans tous les districts furent formées des sections de la Croix-Rouge albanaise dirigées par des comités élus. En même temps le nombre des membres de la Société augmenta de 11 500 membres en 1946 à 160 000 en 1962; cette progression s'accentua les années suivantes de sorte que la Croix-Rouge albanaise est devenue une véritable organisation volontaire de masse, dotée d'organes de direction élus démocratiquement. Ainsi organisée, la Croix-Rouge albanaise entreprit des activités humanitaires répondant aux conséquences de la guerre et visant à aider les communautés: elle créa un orphelinat pour les enfants pauvres et un asile pour les vieillards, malades et nécessiteux, elle organisa aussi des distributions de lait pour les enfants et ouvrit une cantine pour les pauvres.

La Croix-Rouge albanaise s'est ensuite particulièrement attachée à venir en aide aux invalides de guerre, aux familles en détresse et aux orphelins, elle étendit son action médico-sociale aux populations affectées par les catastrophes naturelles.

De même, pour pallier les carences de services sanitaires, la Société ouvrit une école d'infirmières et organisa des cours de premiers secours aux volontaires. Ce sont ces volontaires qui, une fois formés, ont créé des postes de secours dans les centres de travail. Ainsi la Croix-Rouge albanaise s'est-elle efforcée de s'adapter au développement économique et social du pays.

Ces derniers mois, la Croix-Rouge albanaise a connu un essor particulier. Les élections qui ont eu lieu dans tous les districts du pays durant la première moitié de l'année 1990, ainsi que la Conférence nationale qui a tenu ses assises à Tirana le 27 juin 1990, ont renouvelé la Croix-Rouge albanaise.

La Conférence nationale a approuvé le nouveau programme de la Société.

La Croix-Rouge albanaise poursuivra son activité dans plusieurs domaines traditionnels (assistance aux déshérités, soins de santé primaires, etc.), mais elle compte l'élargir à de nouveaux domaines. En matière d'éducation sanitaire, la Croix-Rouge albanaise collaborera avec les établissements sanitaires publics, mais elle aura aussi ses programmes propres, tels que des programmes d'éducation sanitaire pour les personnes du troisième âge. Elle mettra sur pied un programme d'aide aux parents des enfants âgés de moins de cinq ans et aux enfants des écoles primaires. Elle encouragera également le recrutement de donneurs de sang volontaires.

L'élévation du niveau de formation de la Croix-Rouge dans le domaine des premiers secours constitue une tâche prioritaire. Le but est en effet de créer un réseau de secouristes aptes à opérer non seulement dans les écoles, les entreprises, les coopératives agricoles, mais aussi lors de manifestations publiques (rassemblements, défilés et événements sportifs). De même l'action sanitaire en vue des catastrophes naturelles sera-t-elle développée. Et en qualité de membre de la fédération des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge albanaise se réserve le droit de solliciter l'aide de la Croix-Rouge internationale si nécessaire.

Autres programmes prioritaires: l'aide médico-sociale aux personnes âgées vivant à domicile mais requérant des soins constants, la prise en charge des invalides et l'assistance aux citoyens albanais qui désirent rétablir des liens avec leurs parents vivant à l'étranger.

Dans le cadre de ces divers programmes, la Société nationale développera ses relations avec les Sociétés sœurs des autres pays.

En résumé, la Croix-Rouge albanaise compte sur ses 300 000 membres, en majorité des jeunes, pour mener ses programmes du renouveau à bonne fin.